

## **Réunion du Conseil Municipal** **Séance du vendredi 3 Février 2012**

L'an deux mille douze et le vendredi 3 février à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Jean Paul MARTIN, Daniel GIOVANNACCI, Bernard ROUQUETTE, Elie COUDERC, Serge GOUT.

**Procuration** : Claire GINIER, Johan VALMALLE.

**Absent excusé** ;

**Monsieur Daniel GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Election des délégués à l'élection sénatoriale**

Dans le cadre du dispositif de l'élection sénatoriale, le Conseil Municipal se doit de désigner :

- Un délégué titulaire
- Trois délégués suppléants

Une seule candidature est enregistrée pour le poste de titulaire : Claire GINIER

Suite au vote, avec 9 bulletins favorables, Claire GINIER est désignée comme délégué titulaire pour l'élection sénatoriale.

Pour les 3 délégués suppléants, 3 candidats se déclarent : Eliette VALAT, Bernard ROUQUETTE et Daniel GIOVANNACCI

Suite au scrutin, les trois candidats recueillant chacun 9 voix, Eliette VALAT, Bernard ROUQUETTE et Daniel GIOVANNACCI sont désignés comme délégués suppléants.

Les 3 procès verbaux des élections sont rédigés et signés, Eliette VALAT prenant en charge la transmission à la gendarmerie de FLORAC du procès verbal destiné à la Préfecture de LOZERE.

Le procès verbal destiné à l'affichage est apposé sur la porte de la mairie.

#### **Questions diverses**

**Financement de l'opération d'achat du garage municipal, du parking et de la salle hors sac à la Communauté de communes TARNON MIMENTE** : Lors de la réunion du 27 janvier 2012, le Conseil Municipal avait pris une délibération de principe favorable à l'achat du garage municipal, du parking et de la salle hors sac à la Communauté de communes TARNON MIMENTE. 2 organismes financiers ont été contactés : Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon. Seule la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon a établi un projet de financement : pour un prêt de 95 000 €, sur 15 ans, la proposition est faite à un taux de 4.74%, pour des échéances trimestrielles constantes de 2 221.33€, sans frais de dossier.

Après examen par le Conseil celui-ci décide à l'unanimité de donner suite à la proposition et mandate le Maire Daniel MEYNADIER pour souscrire l'offre de prêt proposée par Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon.

**Travaux de réfection de l'encrochement de Carnac** : Le Conseil décide de soumettre pour avis à la DDT le devis établi par l'entreprise BOURELLY. Suite à l'avis de la DDT, le Conseil mandate l'entreprise BOURELLY pour effectuer les travaux de réfection de l'encrochement de Carnac après accord des financeurs.

La séance est levée à 22h15.